

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE. APPROBATION

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branass, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Berbis à Mme Martin
Mme Vaccaro à M Mangon

Secrétaire de séance : M Bernard Cases.

La séance est ouverte,

Délibération du : 30 septembre 2020
Rendue exécutoire le : 2 octobre 2020
Publiée le : 2 octobre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 30 septembre 2020

LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE. APPROBATION

Mme Karine Guérin, Adjointe au Maire déléguée Vie associative, jeunesse et sport, présente le rapport suivant.

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Saint-Médard-en-Jalles, lieu ressource et d'information auprès des 13-25 ans, vise à soutenir et accompagner les jeunes dans leurs projets et favoriser ainsi l'accès à leur autonomie en complément de l'accueil jeunes.

Situé au pôle jeunesse, le BIJ enregistre plus de 2 500 visites et accompagnements chaque année, dans les domaines de la formation, de la santé, de la mobilité, des loisirs, etc..

Le Décret 2017-574 du 19 avril 2017, pris en application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté 2017-86 du 27 janvier 2017, vient encadrer les procédures de labellisation des structures « Information Jeunesse ».

L'objectif de ce nouveau label est de :

- Passer de critères quantitatifs centrés sur les structures à des critères qualitatifs centrés sur les usagers ;
- Renforcer l'ancrage territorial de l'Information Jeunesse ;
- Accompagner la transition numérique des structures Information Jeunesse ;
- Développer la participation des jeunes aux politiques publiques qui les concernent.

Cette démarche s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic de territoire en lien avec les partenaires locaux et la constitution d'un dossier précisant le projet de la structure.

La labellisation « Information Jeunesse » est accordée pour une durée de 3 ans, sur décision du représentant de l'État dans la Région, après avis de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la démarche de labellisation « Information Jeunesse ».

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents relatifs à la labellisation « Information Jeunesse ».

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 30 septembre 2020

pour expédition conforme

Le maire



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_130
Date de la décision :	2020-09-30 00:00:00+02
Objet :	LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE. APPROBATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.9 - Culture
Identifiant unique :	033-213304496-20200930-DG20_130-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200930-DG20_130-DE-1-1_0.xml	text/xml	875
Nom original :		
DG20_130.pdf	application/pdf	512689
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200930-DG20_130-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	512689

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 octobre 2020 à 10h35min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 octobre 2020 à 10h35min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 octobre 2020 à 10h35min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 octobre 2020 à 10h36min37s	Reçu par le MI le 2020-10-02